



Rendre ma femme propriétaire de la maison

Par Desko92

Bonjour,

Désolé par avance si j'ai sélectionné le mauvais forum.

Je suis propriétaire d'une maison depuis 2017 et je me suis marié en 2018 sans contrat de mariage.

Aujourd'hui, ma femme ne se sent pas propriétaire de notre maison car son nom n'apparaît pas sur le titre de propriété et qu'elle n'a pas pu participer financièrement.

Je n'ai clairement pas envie de revendre notre maison pour en racheter une nouvelle. Puis-je lui faire don d'un pourcentage de la maison auprès d'un notaire pour qu'elle se sente ainsi propriétaire de notre maison ? Ou bien, si ce n'est pas possible, peut-elle "acheter" une partie de la maison pour se dire qu'elle y a participé financièrement ?

C'est vraiment un mal être qu'elle ressent et j'aimerais vraiment qu'elle puisse sentir que cette maison lui appartient également.

Merci par avance pour vos réponses.

Par yapasdequoi

Bonjour,

Vous pouvez parfaitement faire une donation à votre épouse d'une part de cette maison, si c'est votre souhait.

Il y aura des frais/taxes à payer, mais si c'est le prix du bonheur ... n'hésitez pas.

Voyez auprès d'un notaire.

Par Desko92

Merci beaucoup pour votre réponse !